



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC PIERRE-DE-SAUREL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA**

**AVIS PUBLIC**

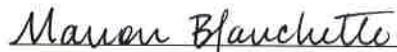
**MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL  
MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella:

QUE, selon l'article 148 et suivant du *Code municipal du Québec*, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires;

QUE la séance ordinaire du conseil prévue le 5 octobre 2026 sera déplacée au 13 octobre 2026 à 20h au lieu habituel des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2026.



Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15 septembre 2026.



Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière